

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Calonges (Lot-et-Garonne)

Séance du 03 avril 2026

Session ordinaire

L'an deux mille vingt-six, le 03 avril à la Mairie, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick YAOUANC, Maire, suite à la convocation adressée le 30 mars 2026.

État de présence :

- **Conseillers en exercice** : 15
- **Présents** : 14 (Patrick YAOUANC, Renée DOSE, Philippe GALLESIO, Alexandra DEBAR, Francine PAILLE, Patrick BARTHO, Éric DALL'ANTONIA, Christelle BURGAUD, Virginie GONCALVES ESTEVES, Julien DALLA MARIA, Guillaume SALLEFRANQUE, Aurore BOUSSIERES, Martine GIBARROUX, Laurent HEURTER).
- **Procuration** : Christophe VILLACAMPA
- **Votants** : 15 (incluant la procuration de Christophe VILLACAMPA).

Secrétaire de séance : Renée DOSE.

Le Quorum étant atteint la séance débute à 19h30

ORDRE DU JOUR ET DÉLIBÉRATIONS

1. Fixation des indemnités de fonction (Délibération N°2026-06)

Le Conseil Municipal, après avoir rappelé l'installation de la nouvelle équipe le 27 mars 2026, a fixé les indemnités de fonction basées sur l'indice brut terminal 1027 à compter du 3 avril 2026 :

- **Maire (Patrick YAOUANC)** : 29,20 % (soit 1 200,27 € brut).
- **1ère Adjointe (Renée DOSE)** : 9,74 % (soit 400,36 € brut).
- **2ème Adjoint (Philippe GALLESIO)** : 8,52 % (soit 350,22 € brut).
- **3ème Adjointe (Alexandra DEBAR)** : 7,30 % (soit 300,07 € brut).

2. Convention Territoriale Globale 2025-2029 (Délibération N°2026-07)

Le Conseil a validé le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et les partenaires institutionnels (VGA, MSA, Département) pour la période 2025-2029. Le projet s'articule autour de 5 axes stratégiques, incluant l'équité d'accès aux services, l'accompagnement à la parentalité et la structuration d'une politique enfance-jeunesse mutualisée.

3. Convention de servitude avec TE47 (Délibération N°2026-08)

Le Conseil a autorisé le Maire à signer une convention de servitude avec Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE47) sur le chemin rural n°20 de Barboutan. Cette mesure concerne le renforcement du "poste Freche" et l'implantation d'ouvrages électriques souterrains ou de transformation.

4. Commission d'Appel d'Offres (Délibération N°2026-09)

Le maire a rappelé au conseil municipal que dans une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Suite au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres suivants ont été élus :

- **Titulaires** : Renée DOSE, Guillaume SALLEFRANQUE, Éric DALL'ANTONIA.
- **Suppléants** : Patrick BARTHO, Julien DALLA MARIA, Philippe GALLESIO.

Laurent HEURTER : « Je souhaite œuvrer pour le village et je ne vois pas d'inconvénient à faire partie de la commission d'appel d'offre. Mon statut de chef d'entreprise ne représente pas un obstacle et souhaiterait que le conseil municipal ait un état d'esprit constructif ;3

5. Désignation des délégués SITS (Délibérations N°2026-10)

Le Conseil a procédé à la désignation des représentants qui siégeront au syndicat des transports scolaire d'aiguillon et Port Sainte Marie:

Titulaire :

- Alexandra DEBAR

Suppléante :

- Aurore BOUSSIERES

6. Désignation des délégués SIVU (Délibérations N°2026-11)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la désignation de 2 titulaires pour le SIVU de Caubeyre.

Le Conseil Municipal, après délibéré, décide

- Alexandra DEBAR
- Aurore BOUSSIERES

7. Élection des délégués TE 47 (Délibérations N° 2026-12)

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire départemental.

Lancement de l'appel à candidatures pour l'élection de deux délégués titulaires et deux suppléants à la Commission Territoriale du Marmandais.

Titulaire :

- Patrick YAOUANC
- Laurent HEURTER

Suppléant :

- Éric DALL ANTONIA
- Julien DALLA MARIA

8. Élection des délégués EAU 47 (Délibérations N° 2026-13)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Calonges a transféré au Syndicat EAU47 ses compétences Assainissement collectif par délibération en date du 21/05/2021

Suite aux dernières élections municipales, il est donc nécessaire que le conseil municipal procède au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein du Comité du Syndicat EAU47 ;

Titulaire :

- Patrick YAOUANC

Suppléant :

- Philippe GALLESIO

Questions Diverses :

Est-ce que des commissions municipales seront mise en place ?

Monsieur le Maire : « Oui, leur étude est en cours »

Laurent HEURTER : « Je souhaite que les commissions se réunissent régulièrement. »

Cimetière : Se pencher sur la réglementation

Abri de bus écrasé suite à la tempête Nils

Il faut qu'on étudie la possibilité de le remettre en service

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne prenant la parole, la séance est levée.

Clôture de la séance.

La Secrétaire de séance,

Renée DOSE



Le Maire,

Patrick YAOUANC



